



Notre entreprise d'entrepreneur général spécialisé principalement en réfection de structures de béton, réfections d'enveloppes d'édifice en hauteur et démolition est à la recherche d'un technicien en génie civil qui relèvera d'un chargé de projets. Les bureaux sont situés à Boisbriand mais la personne sera basée au centre-ville de Montréal.

Responsabilité

- Sondages, relevés et compilation des travaux à effectuer à prix unitaire dans le domaine de la réfection de structures
- Implantation des travaux à effectuer en chantier
- Assister le gérant de projet dans ses tâches journalières; coordination des sous-traitants, suivi des échéanciers, suivi des directives et ordres de changement, facturation, suivi technique et contrôle qualité, mise à jour de la documentation de projet
- Effectuer le suivi des approbations de fiches techniques et des dessins d'atelier en cours de projet
- Assistance au département d'estimation : demandes de prix de sous-traitance en fonction des devis, relevé des quantités aux plans et sur le site des travaux, montage des bordereaux de soumission

Exigences

- Détenir un diplôme collégial en technique du génie civil ou autre domaine connexe
- Posséder des connaissances fonctionnelles en informatique
- Posséder de l'expérience pertinente dans ce domaine (UN ATOUT)

Profil recherché

- Capacité à analyser et à se faire une vue d'ensemble d'une situation
- Compréhension des plans et devis
- Disposer de bonnes connaissances techniques
- Pouvoir communiquer de façon claire et précise et entretenir de bonnes relations interpersonnelles
- Avoir un intérêt autant pour le travail terrain que le travail de bureau
- Avoir un esprit d'initiative, un très bon sens de l'organisation, leadership, débrouillard et savoir gérer son temps
- Avoir une attitude positive en mode solution

Avantages:

- Salaires très concurrentiels : à discuter selon expérience et formation
- Horaire de travail du lundi au vendredi
- 40 heures / semaine
- Plan assurance vie et salaire
- Offre un programme de formation continue
- 4 semaines de vacances par année
- Cellulaire
- Frais de kilométrage payés

La date d'entrée en fonction est le 3 janvier 2022